

## Appel à Projet FFVoile – Département Compétition & Performance

### Organisation de déclinaisons de « l'Open de France » à l'échelle territoriale/locale.

Pour favoriser la relance de la pratique sportive de proximité, le Département Compétition et Performance de la FFVoile lance un appel à projet pour aider les Ligues, les Comités Départementaux de Voile ou les regroupements de clubs à proposer une déclinaison de « l'Open de France » à l'échelle territoriale/locale.

L'objectif est de fournir à l'ensemble des pratiquants du territoire une finalité sportive, accessible à tous, conviviale, de proximité et qui soit une potentielle passerelle vers une finalité régionale, voire nationale et ce dans le prolongement de la pratique en club.

Ces régates devront se courir en intersérie voile légère en accueillant la totalité ou partie des supports voile légère : Dériveurs, Catamarans, Windsurfs, Kite ou Quillards Voile Légère et pourquoi pas en Voile Radiocommandée

La convivialité et le jeu de la régate doivent être au cœur de ces événements.

Le montant de l'aide sera fonction de la qualité et du nombre de projets acceptés (entre 500 et 1000 €).

L'objectif de la FFVoile est qu'un « Open de... » soit organisé dans chaque ligue à horizon 2021.

### Répondre à l'appel à projet, éléments incontournables :

Pour prétendre à être soutenu par la FFVoile, les compétitions présentées devront :

- Se courir et remonter les résultats en Intersérie ou INVL
- Prévoir la mise en place d'une communication dédiée,
- Se dérouler sur une ou deux journées
- Être en cohérence dans le calendrier des compétitions régionales.
- Se dérouler en 2019, ou en 2020 avec une pérennisation chaque année
- Avoir pris contact avec le référent régional intersérie ou en cas d'absence, le responsable de la commission sportive de la Ligue.

Les ligues Comités Départementaux ou regroupements de club intéressés par la mise en œuvre d'un événement doivent adresser à la FFVoile une présentation du projet sur 2 pages maxi précisant :

- Le nom de la structure organisatrice,
- Le nom de l'épreuve sous la forme de « Open de ... »
- Les clubs partenaires associés,
- les supports attendus,
- les formes d'animations proposées
- la date et le lieu,
- le programme prévisionnel,
- un budget prévisionnel de l'épreuve,

**Date limite de retour : 15 septembre 2019**

### Quelques éléments à prendre en compte :

L'apport de la FFVoile pourra se faire en soutien financier à l'organisateur ou en soutien communication (ex : création de l'affiche de l'évènement).

Les formats de course doivent être simples, ludiques et variés (prévoir des courses de courtes durées, possibles départs de plage, course poursuite, raids...)

La convivialité doit être au cœur de l'évènement (prévoir si possible un accueil café, une pause repas le midi, un pot de remise des prix...)

Une communication spécifique doit être mise en place pour faire rayonner l'évènement (affiche – flyer – page facebook dédiée – relais sur le site de la ligue...)

### Quelques plus qui ont déjà fait leurs preuves :

- La mise en place d'une garderie pour les jeunes enfants
- Avoir une personne dédiée à l'animation avec une petite sono.
- Prévoir une bourse aux équipiers.
- Solliciter les commerçants locaux pour obtenir des lots à distribuer lors de la remise des prix.
- Se dérouler sur deux journées de compétition,
- Prévoir une soirée conviviale, avec la mise en place à minima d'une soirée thématique regroupant les participants, leurs accompagnateurs et les organisateurs de l'épreuve.
- Prévoir la présence d'un intervenant (entraîneur, expert, cadre technique) pour former le public présent sur un sujet défini en amont ou conseiller sur l'eau.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter Bernard Porte : [bernard.porte@ffvoile.fr](mailto:bernard.porte@ffvoile.fr)

### Bilan pour percevoir l'aide :

Le Département Compétition & Performance – Pôle Voile Légère statuera sur les candidatures avant le 30 septembre et vous en tiendra informé.

#### Si votre projet est retenu, vous devrez pour percevoir l'aide fédérale adresser à la FFVoile :

##### ✓ Epreuve en 2019 :

Dans un délai de 30 jours après l'Open de .....,

- un article bilan de cet "Open de..." qui sera diffusé sur l'Espace Voile Légère et Actualités Habitables
- le bilan financier de l'opération où l'aide forfaitaire qui vous sera attribuée figurera.

Si la manifestation a lieu après le 15 octobre 2019, le délai de retour est ramené à 10 jours.

##### ✓ Epreuve en 2020 :

Confirmer par écrit avant le 30 octobre 2019 votre engagement à réaliser votre projet. La FFVoile vous adressera l'engagement à signer.

Puis transmettre à la FFVoile dès la réalisation du projet,

- un article bilan de cet "Open de..." qui sera diffusé sur l'Espace Voile Légère et Actualités Habitables
- le bilan financier de l'opération où l'aide forfaitaire qui vous sera attribuée figurera.